



**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

## I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : [marchespublics@axentia.fr](mailto:marchespublics@axentia.fr)

## II. Objet du marché

Le présent marché est un marché de travaux d'extension et de restructuration de la maison d'accueil médicalisée Le Havre de Galadriel à Loos (59).

Il est donné au marché le numéro 25DIMO003.

## III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

## IV. Lieux d'exécution des prestations

Département du nord.

## V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse [marchespublics@axentia.fr](mailto:marchespublics@axentia.fr)

## VI. Date et heure limite de remise des offres

16 mai 2025 à 12h00.

## VII. Visite de site

Une visite de site est obligatoire pour répondre à la consultation.

## VIII. Variantes

Les variantes sont autorisées.

## IX. Critères de jugement des offres

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2 152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

### Pour les lots 1, 2 et 3 :

- Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 55% ;

Ce critère est jugé sur la base du cadre de mémoire technique et selon les sous-critères suivants :

- Moyens mis en œuvre pour la préparation de chantier, études technique, implantation, appréciation du projet (10 points) ;
- Moyens personnels et matériels mis en œuvre pour l'exécution des travaux (20 points) ;
- Planning prévisionnel, expérience similaire, mode opératoire, fourniture proposée (coordination entre lots, travaux en milieu occupé (partie réhabilitation), prise en compte des nuisances occasionnées sur l'exploitation, fiches techniques...) (40 points) ;
- Approche environnementale (gestion de chantier propre, impact environnemental, économie de ressources...), gestion des déchets (30 points).

### **Document joint au dossier de consultation des entreprises et à compléter par le candidat.**

- Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 40% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100$$

- Critère n°3 : Insertion sociale (100 points), pondération de 5% - **Uniquement pour les lots 1, 2 et 3 ;**

Ce critère est jugé sur la base du cadre de mémoire insertion sociale et selon les sous-critères suivants :

- Actions mises en place dans les entreprises pour favoriser l'insertion des publics en difficulté (10 points) ;
- Qualité du tutorat et de l'encadrement mis en place (50 points) ;
- Les formations proposées par l'entreprise pour les personnes en insertion (10 points) ;
- Niveau de qualification professionnelle atteint par les bénéficiaires (30 points).

### **Document joint au dossier de consultation des entreprises et à compléter par le candidat.**

### Pour les lots 4, 5 et 6 :

- Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 55% ;

Ce critère est jugé sur la base du cadre de mémoire technique et selon les sous-critères suivants :

- Moyens mis en œuvre pour la préparation de chantier, études technique, implantation, appréciation du projet (10 points) ;
- Moyens personnels et matériels mis en œuvre pour l'exécution des travaux (20 points) ;
- Planning prévisionnel, expérience similaire, mode opératoire, fourniture proposée (coordination entre lots, travaux en milieu occupé (partie réhabilitation), prise en compte des nuisances occasionnées sur l'exploitation, fiches techniques...) (40 points) ;
- Approche environnementale (gestion de chantier propre, impact environnemental, économie de ressources...), gestion des déchets (30 points).

### **Document joint au dossier de consultation des entreprises et à compléter par le candidat.**

- Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 45% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100$

## **X. Renseignements complémentaires**

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

[marchespublics@axentia.fr](mailto:marchespublics@axentia.fr)

## **XI. Date d'envoi à la publication**

11 avril 2025.